



ECOSUP

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA GESTION
(Reconnue par l'Etat suivant l'arrêté N°5/3244/MEN du 30 Décembre 2004)

ATTESTATION DE DIPLÔME

Le Président Directeur Général de ECOSUP / ALTERNANCE

Vu le rapport de délibération des membres du Jury en date du 31 juillet 2019,

Le Président Directeur Général de ECOSUP / ALTERNANCE confère à :

M. CHEICKNA

né(e) le 10/01/1999

DIALLO

à BAMAKO

N° matricule ET-DICH19990110-1171

Fils / Fille de **YOUBA DIALLO** et de **MAMA FOFANA**

Le Diplôme de Licence Professionnelle en

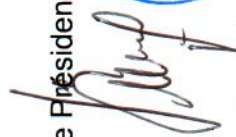
MIAGE

au titre de l'année académique **2018-2019**.

Session de **juin 2019**.

Mention **BIEN**

pour en jouir de tous les droits et les prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.

Le Président du Jury

M. Mamadou KEITA


Le Titulaire



Professeur de classe exceptionnelle
à la retraite

Bamako, le 12/09/2019

Le Président d'honneur

ECOSUP ALTERNANCE

Le
Souleymane TRAORE
Président

Docteur en Sciences Biologiques
Médecin de classe exceptionnelle
à la retraite

NB: Il n'est délivré qu'une copie